



Le dispositif a été présenté aux habitants, lors d'une réunion publique, mardi soir.

La municipalité de Bonvillers accueillait, mardi soir, à la salle des fêtes, Lionel Neukemans de l'association beauvaisienne, Les Ateliers de la Bergère, mandaté par la Communauté de communes de l'Oise picarde (CCOP), pour animer une réunion d'information sur le nouveau dispositif proposé par les Hauts-de-France, le Picardie Pass Rénovation. Un système unique en France qui permet de réaliser des travaux d'économie d'énergie dans son logement, sans s'endetter pour autant.

En effet, malgré la mise en place par la Région des Espaces Info Énergie, les projets d'éco-rénovation se concrétisent assez peu et des réticences, dues à la fois à la complexité technique du projet et à son financement, ont été constatées. « Le Picardie Pass Rénovation résout ces deux problèmes, en apportant un service d'accompagnement global, comportant une partie technique et une solution de financement, consistant à faire l'avance des fonds », résume Lionel Neukemans. Le territoire de l'Oise picarde a été retenu pour être pilote, avec un objectif de 2 000 logements rénovés.

Voilà qui devrait doper l'emploi local dans le bâtiment.

#### 50 % D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE SUR LE CHAUFFAGE POUR FINANCER LES TRAVAUX

Le programme s'adresse tout particulièrement aux anciens corps de ferme, à tous les logements peu ou mal isolés, avec un objectif simple : réaliser 50 % d'économies d'énergie sur le chauffage de la maison. Celles-ci sont alors considérées comme une nouvelle ressource du ménage qui peut servir au remboursement de l'avance consentie par la Région. L'animateur donne l'exemple d'un montant de travaux de 30 000 euros, remboursables sur 25 ans, soit 120 euros par mois. Un montant couvert par celui des économies d'énergies réalisées.

« Les personnes intéressées peuvent s'inscrire sur le site et obtenir le concours d'un technicien, qui pourra suivre leur projet de A à Z, en se déplaçant pour réaliser d'abord un audit de énergétique avant de construire un projet de rénovation avec le particulier. » Il s'agit alors d'un contrat de service d'un coût de 300 euros à la signature, et de 1 560 euros à la réception des travaux.

#### À SAVOIR

• **Le Pass Picardie Rénovation se déroule en quatre phases :** diagnostic énergétique, projet de travaux adapté, sélection des entreprises et suivi de chantier, suivi des consommations pendant cinq ans.

• **Types de travaux concernés :** plâtrerie, isolation intérieure et extérieure, menuiserie, plomberie, chauffage, électricité et VMC (ventilation mécanique contrôlée), charpente et couverture, maçonnerie et démolition.

Un habitant muni de sa calculatrice interroge. « Lorsque je multiplie 120 euros par 12 puis par 25, j'obtiens 36 000 euros et non 30 000. » De fait, le prêt consenti par la Région coûte 2,5% d'intérêts, correspondant au taux consenti par la Banque européenne aux Hauts-de-France, admet Lionel Neukemans. « Et si les économies ne sont pas égales aux prévisions, il se passe quoi ? », interroge une habitante. « On n'est pas là pour endetter les gens, dans 75, 80 % des cas les économies d'énergie sont conformes, voire supérieures aux prévisions », rassure l'animateur. ■

[www.pass-renovation.picardie.fr](http://www.pass-renovation.picardie.fr)

# Des fonds pour rénover 2 000 logements

L'Oise picarde est pilote pour la mise en œuvre du Pass Rénovation. Le programme a été présenté.



Le dispositif a été présenté aux habitants, lors d'une réunion publique, mardi soir.

a municipalité de Bonvillers accueillait, mardi soir, à la salle des fêtes. Lionel Neuker-Voila qui devrait doper l'emploi lo-